



Dossier N°2

Attribution d'un emplacement ouvert
dépendant du domaine public
au marché municipal de Papeete « Mapuru a Paraita »

SECTEUR *COURONNE* : GALERIE RUE DES HALLES

Un (1) emplacement journalier dit stand ou étal de vente

Situation : A l'extérieure du marché, sur la galerie couverte des Halles

Dimensions : Etal de 1 mètre linéaire (ml).

Type d'autorisation : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public de type journalière (payable et renouvelable chaque jour) sur décision unilatérale.

Tarif : 550 francs FCFP par ml soit 550 FCFP par jour.

Important : Pour cet emplacement **SEULS** les créateurs artisans des métiers et activités en confection d'art floral seront acceptés.

Documents joints au dossier :

- Fiche d'inscription
- Cahier des charges
- Liste des documents pour la constitution du dossier

Direction du Marché Municipal « Mapuru a Paraita » (DMM)

Dossier à déposer au plus tard le lundi 15 avril 2024 à 11h

à la Direction du Marché municipal (DMM)

Pôle Administratif

Marché Municipal (1^{er} étage) - Papeete – BP 106 – 98713 Papeete

☎ : 40 43 67 15 - courriel : maimiti.utahia@villedepapeete.pf

Sec.dmm@villedepapeete.pf

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Nom : Nom d'Epouse.....

Prénoms :

Date & Lieu de naissance :

Adresse géographique du domicile :

Adresse correspondance B.P. (obligatoire) :Secteur Postal :

Adresse courriel :@.....

Tel. (Domicile) : Portable :

Site internet/Facebook :

Formations(s)obtenues en lien avec le secteur d'activité à joindre au dossier :

Emploi actuel :

INFORMATIONS SUR LA PATENTE :

Forme Juridique : PERSONNE PHYSIQUE (OBLIGATOIRE)

Nom ou Raison sociale :

N° Tahiti actif :N° Registre commerce (K) :

Activités déclarées sur la patente et identifiées par l'ISPF : .

Enseigne Commerciale :

Type de produits à la vente :

Fait à..... le

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

Je soussigné(e), (Nom et prénom) : être de nationalité française, ayant la capacité de faire du négoce ou d'exercer une profession, un art ou un métier et de résider en Polynésie française. Je déclare sur l'honneur que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes et sincères et que je jouis de mes droits civiques et de la capacité juridique. Je déclare ne pas être employé par l'administration. J'autorise la commune de Papeete/direction du marché à communiquer les informations me concernant en cas de besoins (manifestations diverses, statistiques...)

J'atteste que mon entreprise ne fait pas l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire et n'est pas en état de cessation de paiement.

Je m'engage à informer immédiatement la commune de Papeete de toute modification de ma situation qui serait en contradiction avec les déclarations et engagements précités, ou de tout empêchement rendant impossible la conclusion ou la continuation du contrat.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

1. Fiche d'inscription dûment remplie
 2. Lettre de motivation
 3. 2 Copies de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
 4. Acte de naissance de moins de 3 mois
 5. 2 photos d'identité récentes
 6. Copie du justificatif du domicile (facture EDT ou OPT ou EAU etc) de moins de 3 mois
 7. Copie du justificatif de disposer d'une boîte postale à son nom ou en suscription avec la pièce d'identité du titulaire
 8. Copie du justificatif du N° Tahiti avec copie de la situation au répertoire des entreprises à jour /ISPF
- Copie de l'Extrait K (Patente forme juridique personne physique) en rapport avec le secteur d'activité
OU
Si la patente est en cours de création Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait ou fera paraître après instruction au RC
9. Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait ou fera paraître après instruction au RC
 10. Copie de la carte d'agrément d'artisan traditionnel et de maître artisan traditionnel (Service de l'artisanat traditionnel /Loi de pays n°2022-14 du 04 février 2022 et l'arrêté n°479/CM du 31 mars 2022 et son annexe 1) -
 11. Pressbook contenant les photos de tous vos types de créations afin de montrer l'éventail de vos produits

Important : Le candidat doit présenter les originaux de ces pièces. Tout dossier incomplet sera considéré comme non éligible et ne sera pas présenté à la commission d'attribution.

PIECE OBLIGATOIRE A FOURNIR DANS LE DELAI D'1 MOIS APRES L'INSTALLATION DE L'OCCUPANT SOUS PEINE DE CADUCITE OU DE REVOCATION DE L'AUTORISATION

1. L'attestation d'assurance couvrant tous les risques habituels et garantissant obligatoirement la responsabilité civile voire offrant d'autres garanties comme celle contre le vol, est une pièce obligatoire à délivrer à la direction du marché de Papeete dans un délai d'un mois après la signature du contrat.

Dispositions relatives aux données personnelles :

La Direction du Marché municipal s'engage, en tant que responsable du traitement, à collecter et traiter les données à caractère personnel directement auprès des candidats dont la finalité est l'attribution d'emplacements au sein du marché municipal et ce dans le respect des dispositions juridiques applicables en Polynésie française et notamment celles du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016/RGPD) et de la loi Informatique et libertés (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Ces données à caractère personnel indiquées dans le formulaire d'inscription et les pièces à joindre au dossier d'inscription sont obligatoires. A défaut, la Commune ne pourra instruire votre demande.

Elles sont à destination de la Direction du Marché municipal, Pôle Administratif, pour l'étude de votre dossier et sont conservées pendant toute la durée de l'instruction et pendant toute la durée légale de conservation imposée par les textes en vigueur après la cessation de votre activité si un emplacement vous est attribué.

Pour tous les dossiers non retenus par la commission, les candidats informés pourront venir les récupérer à la direction du marché dans un délai de 2 mois.

A l'issue de ce délai, les dossiers non récupérés seront détruits.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION/DMM - dépôt du dossier par le candidat

N°2024-CAOT 2/D2/Candidat

Réceptionné par : Tampon de la commune

Le : à dans le respect du délai de restitution du dossier

Important : Le candidat doit présenter les originaux de ces pièces.

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Lettre de motivation accompagnée d'un CV listant vos expériences professionnelles dans le secteur d'activité
- 2 Copies de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- Acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité récentes
- Copie du justificatif du domicile (facture EDT ou OPT ou EAU etc) de moins de 3 mois
- Copie du justificatif du N° Tahiti avec copie de la situation au répertoire des entreprises à jour /ISPF
- Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait ou fera paraître après instruction au RC
Copie de l'Extrait K (Patente forme juridique personne physique) en rapport avec le secteur d'activité
OU
Si la patente est en cours de création Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait ou fera paraître après instruction au RC
- Copie du justificatif de disposer d'une boîte postale à son nom ou en suscription avec copie de la pièce d'identité du titulaire
- Copie de la carte d'agrément d'artisan traditionnel et de maître artisan traditionnel (Service de l'artisanat traditionnel /Loi de pays n°2022-14 du 04 février 2022 et l'arrêté n°479/CM du 31 mars 2022 et son annexe 1) -
- Pressbook contenant les photos de tous vos types de créations afin de montrer l'éventail de vos produits

Dossier complet Dossier incomplet Dossier rendu au candidat le

Dossier suivi par :

Visa et observations du Responsable Pôle Administratif :

Visa et observations du Régisseur :

Visa et observations de la Directrice :

Dossier éligible Dossier non éligible

Si le dossier n'est pas éligible :

Restitué au candidat le..... Détruit le.....

Si le dossier est éligible, il est présenté à la commission :

Observations des membres de la Commission d'attribution :

Décision de la commission :

Réponse au candidat

Appel téléphonique : date

agent